

Compte-rendu de l'atelier dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine 14 juin 2023 à Chateaubourg

Auteurs :

Palabreo

Sommaire

1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE	2
2. ATELIER DE CHATEAUBOURG – PROPOS INTRODUCTIF.....	3
3. COMPTE-RENDU DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE.....	5
3.1. PARTAGE DE L'EAU.....	5
3.1.1. Synthèse des contributions relatives au partage de l'eau.....	5
3.1.2. Les actions à mener pour améliorer le partage de l'eau	6
3.1.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « partage de l'eau ».....	7
3.2. EAU ET AGRICULTURE.....	9
3.2.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'agriculture.....	9
3.2.2. Les évolutions à mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement.....	10
3.2.3. Les conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture.....	11
3.2.4. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et agriculture ».....	11
3.3. EAU ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	13
3.3.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'aménagement du territoire.....	13
3.3.2. Les actions à mener en matière d'aménagement du territoire	14
3.3.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire ».....	16
3.4. MILIEUX NATURELS	17
3.4.1. Synthèse des contributions relatives aux milieux naturels.....	17
3.4.2. Les actions à mener en matière de préservation des milieux naturels	17

3.4.3. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire ».....	19
3.5. CONNAISSANCES, COMPORTEMENTS, PARTICIPATION, ANTICIPATION DU RISQUE ...	21
3.5.1. Synthèse des contributions relatives aux connaissances, comportements, à la participation et à l'anticipation du risque.....	21
3.5.2. Les évolutions nécessaires pour mieux associer tous les acteurs à la prise de décision, au partage des connaissances et des enjeux.....	22
3.5.3. Les actions à mener pour changer les comportements individuels et collectifs	22
3.5.4. Les propositions pour mieux se préparer aux situations de risques.....	23
3.5.5. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire ».....	24
4. CONCLUSION DE L'ATELIER	26

1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

Ce compte-rendu présente de façon synthétique puis détaillée l'ensemble des contributions des participants à l'atelier de concertation du 14 juin 2023 à Chateaubourg, dans le cadre de la démarche de participation du public à la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du bassin de la Vilaine. *Plus d'informations* : <https://www.sage-vilaine-revision.com/>

Cet atelier s'inscrit dans la 2^{ème} étape de la démarche, qui sert à nourrir le travail de prospective autour des scénarios élaborés dans le cadre de la révision du SAGE. La démarche de concertation a débuté par une enquête en ligne, ouverte à l'ensemble des habitants du bassin de la Vilaine, du 2 mars au 6 avril 2023. Celle-ci portait sur la perception et les priorités d'actions autour des enjeux de l'eau. Ensuite, des ateliers ont été organisés au mois de juin 2023 sur le territoire pour poursuivre les réflexions et permettre aux participants de formuler des propositions autour des enjeux identifiés. Elle se poursuivra le 25 novembre 2023 par une grande rencontre réunissant tous les participants intéressés pour poursuivre le travail autour des scénarios. Elle se conclura par un temps de restitution au printemps 2024.

Au total, pour cette étape de la concertation, 4 ateliers ont été organisés :

- **Le 14 juin à Chateaubourg – 78 participants**
- Le 15 juin à Nivillac – 42 participants
- Le 20 juin à Mohon – 41 participants
- Le 22 juin à L'Hermitage – 70 participants

Les participants ont été invités principalement suite à leur réponse à l'enquête en ligne, dans laquelle ils pouvaient laisser leurs coordonnées et leur souhait de participer aux ateliers, mais aussi par les différents relais également mobilisés lors de l'enquête en ligne (associations, CODEV, lycées...). Parmi les 231 participants présents au total, 133 ont indiqué leur niveau d'implication par rapport à l'eau : 52 d'entre eux ont répondu être impliqués à titre professionnel, politique ou associatif. Cela représente 39% de répondants impliqués à titre divers sur les enjeux de l'eau, soit à l'inverse plus de 60% de participants en moyenne sans lien direct avec ces questions.

Les ateliers ont tous été organisés selon la même structure.

- Après un temps d'introduction présentant la démarche de révision du SAGE Vilaine et la démarche de concertation associée,
- Les participants ont travaillé par tables-ateliers pendant 1h45 environ, pour formuler, par équipes, leurs réponses aux différentes questions posées,
- Avant un temps d'affichage où chacun était invité à aller découvrir les contributions des autres tables et échanger de façon informelle.

2. ATELIER DE CHATEAUBOURG – PROPOS INTRODUCTIF

En introduction de l'atelier, M. Demolder, président de la Commission Locale de l'Eau, expose l'ambition de la démarche de concertation et le contexte de la révision du SAGE Vilaine. Puis Mathilde Chocat (Palabreo) présente les engagements ainsi que le planning de la démarche, et Gautier Haslé (Palabreo) revient sur la synthèse des résultats de l'enquête en ligne. Mathilde Gaston (EPTB Eaux et Vilaine) présente ensuite la synthèse du bilan de l'état des lieux et du diagnostic réalisé.

En fin d'introduction, Mathilde Chocat précise la méthode de travail de la soirée : les participants (4 à 6 par table) disposent de différentes fiches de contribution présentant des questions sur la thématique qui leur a été attribuée, auxquelles ils doivent apporter des réponses collectives, après en avoir échangé. Ils disposent de 45 minutes pour répondre aux questions. Puis, ils sont invités à changer de table pour contribuer sur une autre thématique pendant 30 minutes, et commencer à analyser les propositions (en termes d'efforts et de bénéfices attendus, d'opportunités et d'obstacles identifiés) faites par cette table. Ils retournent ensuite à leur table pour finaliser le travail d'analyse pendant 30 minutes.

Suite à cela, les participants sont invités à prendre connaissance des contributions des autres tables qui sont affichées dans la salle en discutant de façon informelle entre eux.

Les thématiques et questions posées aux tables sont les suivantes :

- **Partage de l'eau :**
 - Considérant que les solutions techniques seules ne pourront pas garantir un approvisionnement en eau suffisant, dans un contexte de changement climatique, comment diminuer les besoins et limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel (usages particuliers, industries, tourisme...) ?
 - Comment faire évoluer le partage de l'eau par tous (usages particuliers, industries, tourisme...) ? Comment inciter de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de consommation d'eau en général ou relative aux périodes de sécheresse (incitations, règles, quotas, tarifications...) ?
- **Eau et agriculture :**
 - Considérant les problématiques relatives aux pollutions diffuses, aux pesticides, aux nitrates... Quelles évolutions mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement : changement des pratiques, des modes de production, des modes de consommation ... et quels impacts sur les emplois, sur les consommateurs ?

Comment faciliter ces évolutions en partageant les efforts entre tous (agriculteurs, particuliers, autres acteurs...) ?

- À quelles conditions garantir un accès à l'eau pour l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible ? À quelles conditions les retenues à usages agricoles (qui peuvent être en tête de cours d'eau, sur des zones humides, alimentées par ruissellement en hiver ou par pompages des nappes souterraines...) sont acceptables/opportunes ? Un consensus sur ce sujet est-il possible et selon quels critères ?

- **Eau et aménagement du territoire :**

- Considérant le développement démographique, les besoins de logements, d'accueil d'activités et les conséquences sur l'imperméabilisation, la quantité, la qualité d'eau disponible, quelles conditions et quels critères devrait-on mettre en place pour les nouvelles constructions (logement, activités, infrastructures) : infiltration de l'eau à la parcelle, désimperméabilisation, récupération et utilisation d'eau de pluie pour les toilettes, le jardinage, les activités économiques ... ?
- Comment obtenir les mêmes résultats pour les activités, infrastructures, logements existants ?
- Considérant les zones à risques pour l'enjeu eau (inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement, submersion marine, zone en tension pour l'alimentation en eau potable), quelles solutions mettre en place pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités ?

- **Milieux naturels :**

- Quelles pistes prioriser pour améliorer la préservation des milieux aquatiques et des zones humides existants... ? Doit-on par exemple supprimer certains usages (dont de loisirs), renforcer le périmètre des zones sauvages autour des cours d'eau, limiter la constructibilité... ?
- Quelles pistes prioriser pour augmenter ou restaurer le bocage, les zones humides et les milieux aquatiques et renforcer les continuités écologiques ? Quels arbitrages opérer au regard des activités pouvant être concernées par cet objectif ? Au regard de quels critères ?

- **Connaissances, comportements, participation, anticipation du risque :**

- Comment associer, dans la durée, tous les acteurs à la prise de décision, et permettre un partage des connaissances et enjeux ? Comment développer la participation du public à la production de connaissances, renforcer la capacité à s'informer, à partager les savoirs ?
- Comment agir sur les comportements individuels et collectifs ? Entre pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation (réglementation)... selon vous, à quelles conditions l'action sera le plus efficace ?
- Pensez-vous utile de réaliser des mises en situation sur des risques potentiels (inondation, vague submersion...) ? Sous quelles formes... ?

3. COMPTE-RENDU DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE

L'ensemble des contributions des participants, prises en note par les greffiers de chaque table, ont été reprises et analysées par thématique. Nous intégrons l'ensemble des verbatim (les contributions écrites), afin d'illustrer de manière précise les réponses. Ils sont présentés en caractère italique de couleur bleue, chacun d'entre eux étant entouré de guillemets (« ... ») et séparé par une virgule (,). Malgré notre vigilance, il est possible que quelques erreurs de compréhension et de relecture subsistent dans le document.

3.1. PARTAGE DE L'EAU

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « partage de l'eau » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants sur la thématique, étant entendu qu'ils ont parfois formulé des éléments de réponse communs aux différentes questions.

Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant que les solutions techniques seules ne pourront pas garantir un approvisionnement en eau suffisant, dans un contexte de changement climatique, comment diminuer les besoins et limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel (usages particuliers, industries, tourisme...)?
- Comment faire évoluer le partage de l'eau par tous (usages particuliers, industries, tourisme...)? Comment inciter de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de consommation d'eau en général ou relative aux périodes de sécheresse (incitations, règles, quotas, tarifications...)?

3.1.1. Synthèse des contributions relatives au partage de l'eau

Afin d'améliorer le partage de l'eau, les participants proposent de **limiter la consommation d'eau au quotidien pour les particuliers** (en favorisant voire en rendant obligatoires différents aménagements comme des récupérateurs d'eau, des mousseurs ..., ou en interdisant d'autres aménagements comme les piscines), en donnant accès à une meilleure connaissance de la consommation d'eau individuelle. Des propositions qu'ils déclinent également pour les **acteurs économiques (industries, tourisme, agriculture) ou les collectivités**, avec là aussi la nécessité de disposer d'une **meilleure connaissance** concernant leurs besoins, leur consommation en eau et leurs prélèvements. Ils proposent également la mise en place d'une **tarification progressive** selon les usages.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : le changement de comportement, la nécessité de s'informer, un coût financier et des évolutions dans la prise de décision
- Des **bénéfices** : la réduction des gaspillages, l'accès à l'eau équitable
- Des **leviers** : des outils de suivi, la réglementation, des ajustements de la tarification
- Des **obstacles** : des résistances individuelles, des coûts financiers

3.1.2. Les actions à mener pour améliorer le partage de l'eau

- S'agissant des actions et priorités à mettre en œuvre pour un meilleur partage de l'eau (diminution des besoins et des prélèvements, incitation à de nouvelles pratiques, nouvelles réglementations ...), **les participants proposent d'une part d'agir sur la réduction de la consommation d'eau au niveau des consommateurs**, au quotidien et dans les foyers, **mais aussi de favoriser la récupération d'eau**.
 - Ils évoquent ainsi les **adaptations à concevoir à l'intérieur des maisons** (circuit d'eau potable pour les WC, mousseurs ...) mais **aussi à l'extérieur, pour les eaux de pluie** : « Déconnecter les WC du réseau potable (obligation dans les permis de construire) ; mettre en place une dérivation du siphon vers une réserve ; avoir des outils de récupération pour réutiliser de l'eau », « Équiper les appartements, maisons de mousseurs, etc. + récupérateurs d'eau pour le jardinage ; pour les nouveaux lotissements, mise en place de récupérateurs d'eau pour l'usage domestique et lever les freins de la réglementation », « Promouvoir les méthodes d'économie d'eau, voire les imposer (robinet mousseur, récupération pour WC...) ; imposer récupération d'eau ».
 - Certains relèvent par ailleurs **le besoin d'accompagnement** (aides, distribution de matériel) **pour adapter les logements** : « Les municipalités doivent distribuer des matériels pour limiter les débits d'eau (ex. : mousseur) et aider à l'acquisition de collecteur d'eau »
 - **Ils se prononcent aussi plutôt en faveur d'une limitation voire d'une interdiction concernant les piscines individuelles**, au profit de piscines publiques : « Ex : interdire les piscines individuelles et privilégier les piscines publiques », « Interroger l'interdiction de certains usages comme les piscines individuelles, utilisation des karchers de manière intensive pendant l'été », « Attention aux piscines »
 - Certains évoquent le besoin d'un **meilleur accès à l'information relative à la consommation d'eau des foyers** pour accompagner ces évolutions, mais aussi relative au « coût » en eau de certains produits : « Avoir des outils de récupération pour réutiliser de l'eau »
 - D'autres proposent d'autres actions favorisant des changements de comportements chez le grand public : « Limiter la consommation des produits consommant beaucoup d'eau ; incitation au changement de pratiques par actions ciblées et adaptées aux différents publics ; Lieux de vie particuliers en particulier les écoles »
- Les participants partagent aussi des idées concernant **le rôle des autres acteurs** :
 - Pour les **acteurs du tourisme**, ils soulignent le besoin d'arrêter les exceptions pour les terrains de golf, stades ou terrains de foot en cas de sécheresse, ou d'étendre les mesures de réduction de la consommation d'eau aux campings : « Golf-> arrêter l'arrosage dès premiers niveaux des arrêtés de sécheresse ; Terrain de foot -> idem ; campings -> Limitation de la consommation d'eau au même titre que tout le monde, mettre en place des dispositifs d'économie d'eau ; ne pas créer des dérogations « abusives » dans les restrictions des arrêtés sécheresse : golfs, terrains de foot [obstacles identifiés : « Arrosage des terrains de golf : les pelouses sont traitées et cela entraîne des malades + enjeux économiques pour le golf », « Camping : les vacanciers ne sont pas toujours prêts à faire des efforts pendant leurs vacances »], « Faire évoluer les règles pour qu'elles soient plus équitables (stades nationaux, golfs) ».

- Pour les **acteurs industriels**, les participants évoquent là aussi le besoin de réduire les consommations d'eau mais aussi de favoriser le recyclage et la réutilisation des eaux usées : « *Utiliser les eaux usées dans les entreprises* », « *stations de lavage = obligation de recyclage de l'eau* », « *Plan d'action réduction consommation* », « *Communiquer sur leur consommation d'eau* », « *Responsabilité sociale des industriels* »
- Certains mentionnent aussi le rôle des **collectivités** pour mettre en place des mesures similaires, favorisant la réduction de la consommation d'eau ou permettant de récupérer l'eau : « *Mettre des végétaux moins gourmands en eau, arrêter l'arrosage automatique dès les fortes chaleurs ; mettre des récupérateurs d'eau dans les cimetières ; mettre en place des systèmes de limitation d'écoulement d'eau dans les douches des vestiaires* »
- Pour les **producteurs et agriculteurs**, certains font également des propositions en faveur d'une évolution du modèle de production agricole vers des pratiques plus respectueuses : « *Agriculture : faire évoluer le modèle agricole vers des cultures moins gourmandes en eau, comme le maïs* », « *Réduire le cheptel animal* », « *Arrosage de nuit pour les cultures* »
- Des participants expriment également des réflexions communes à **tous les acteurs visant notamment à mieux connaître les besoins et consommations en eau**, ou pour favoriser le « réuse » : « *Évaluer les besoins de l'eau de tous les consommateurs (entreprise, agriculteur, particulier et sécurité civile)* », « *Recyclage : réutilisation pour éviter de prélever dans les milieux naturels* », « *Meilleures connaissances des ressources et de tous les prélèvements (sauvages)* »
- D'autres identifient **des actions plus spécifiques** concernant notamment l'information relative aux prélèvements, la pédagogie, la limitation de l'artificialisation des sols ... : « *Les utilisateurs des ressources naturelles (puits artésiens, puits particuliers) doivent être restreints dans l'eau potable quand leurs puits sont taris.* », « *Pouvoir quantifier les prélèvements (zonages, puits artésiens) chez les agriculteurs, industriels* », « *Limiter l'artificialisation des sols et végétaliser les villes, protéger les haies bocagères* », « *Information pour les mairies sur leurs territoires de bassin versant aux habitants. (L'eau du robinet vient de quelque part et évitera de construire en zone inondable)* »
- De façon globale, **ils évoquent la mise en place d'une tarification progressive selon les usages**, la taille ou la composition du foyer : « *Faire une tarification progressive de l'eau (particulier, industriel...), plus on consomme, plus on paie* », « *Systématiser la tarification progressive en fonction des usages* », « *Systématiser la tarification progressive pour tous arrosages (industrie, collectivités, etc.)* », « *Tarification progressive* »
- **Certains participants partagent par ailleurs d'autres considérations générales**, sur le statut de l'eau, le rapport aux milieux naturels ou les enjeux climatiques : « *Ne pas prélever plus d'eau que la nature ne donne (en en laissant au milieu aquatique)* », « *Plus tenir compte du climat* », « *L'eau doit être préservée pour l'intérêt général et vital* », « *Participation doit être perçue comme juste et les efforts partagés* »

3.1.3. **Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « partage de l'eau »**

- Les participants identifient des **efforts nécessaires** à la bonne mise en œuvre de ces actions, notamment dans **la prise de décision, le coût financier induit, le changement de comportements ou encore le besoin d'information** : « *Impact de quantité d'eau sur notre*

consommation (ex. : étiquetage...))», « La tarification plus importante quand on consomme plus », « Mettre en avant tous ceux qui sont dans des pratiques vertueuses », « Approche systématique des élus sur tous les projets, en se posant toujours la question de l'eau au centre de leurs décisions dans les projets de développement », « S'informer sur la consommation des différents usagers », « Avoir un regard sur sa consommation en temps réel (répétiteur compteur) », « Équilibrer les territoires », « Augmenter les tarifs, eau pas assez chère », « Inventorier usagers et hiérarchiser (lavage des voitures) », « Changement d'habitudes », « Rapport / arbitrage emplois, développement économique et ressources en eau », « Diminuer la consommation de produits industriels ou autres produits gourmands en eau ».

- Ils anticipent des **bénéfices collectifs et individuels, comme la réduction des gaspillages et un accès à l'eau équitable** : « Réduire la consommation d'eau potable », « Éviter les gaspillages », « Efforts partagés et collectifs », « Accès à l'eau équitable : pas de gaspillage, besoins essentiels, bien public »
- Ils indiquent aussi des **leviers sur lesquels s'appuyer pour déployer ces actions, avec des outils de suivi, le rôle de la réglementation et des ajustements sur la tarification** : « Imposer la mise en place d'un comptage individuel (comme l'électricité) et avoir la donnée via internet », « Les entreprises ont une tarification inverse. », « Éducation, école », « Constructions neuves -> réglementation », « Augmentation du tarif proportionnelle à la consommation et à la taille des foyers, de la composition de la famille », « Tarif été dans les zones touristiques »
- Mais s'attendent à des **obstacles tels que les résistances individuelles ou les coûts financiers** : « Coût de l'installation », « Résistances individuelles », « Rester pratique et agréable », « Des collectivités territoriales qui, pour attirer les entreprises, pourraient ne pas vouloir adopter une tarification progressive »

3.2. EAU ET AGRICULTURE

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « eau et agriculture » :
Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants, par question, et de façon commune aux deux questions concernant l'analyse efforts/bénéfices et leviers/obstacles, étant entendu qu'ils les ont parfois traités de façon commune pour les deux questions.

Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant les problématiques relatives aux pollutions diffuse, aux pesticides, aux nitrates... Quelles évolutions mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement : changement des pratiques, des modes de production, des modes de consommation ... et quels impacts sur les emplois, sur les consommateurs ? Comment faciliter ces évolutions en partageant les efforts entre tous (agriculteurs, particuliers, autres acteurs...) ?
- À quelles conditions garantir un accès à l'eau pour l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible ? À quelles conditions les retenues à usages agricoles (qui peuvent être en tête de cours d'eau, sur des zones humides, alimentées par ruissellement en hiver ou par pompages des nappes souterraines...) sont acceptables/opportunes ? Un consensus sur ce sujet est-il possible et selon quels critères ?

3.2.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'agriculture

Pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement, les participants soulignent le besoin **d'accompagner les agriculteurs, d'adapter** (et mieux contrôler) **les techniques** utilisées et les faire évoluer pour **réduire les besoins en eau**, voire de **faire évoluer les politiques communes**. Ils pointent également le **besoin d'évolution du côté des consommateurs**, pour les amener à consommer des produits plus locaux ou jugés moins beaux, et à acheter en direct.

Concernant les **garanties d'accès à l'eau pour l'agriculture**, les participants insistent sur le besoin de voir évoluer les pratiques vers des méthodes moins gourmandes en eau, avec un besoin de **mesure claire des usages et des finalités** qui pourraient amener à une priorisation de l'accès à l'eau. Ils évoquent aussi le besoin de travailler sur le **ruissellement et la récupération d'eau**, y compris à travers des retenues si cela est nécessaire.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : des changements de pratiques chez les agriculteurs, des changements de consommation, des évolutions des politiques agricoles
- Des **bénéfices** : sur la quantité et qualité d'eau, meilleure qualité de travail des agriculteurs, des nouveaux emplois mieux rémunérés, une meilleure consommation
- Des **leviers** : le partage de bonnes pratiques, le rôle des différents acteurs, le déploiement de nouvelles méthodes
- Des **obstacles** : des réticences aux évolutions chez les consommateurs et les acteurs industriels, des difficultés de mise en œuvre chez les agriculteurs, les conditions climatiques et environnementales

3.2.2. Les évolutions à mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement

- Les participants **réfléchissent de façon générale aux conditions d'évolution de l'activité agricole, en proposant de renforcer l'accompagnement des agriculteurs**, avec un appui technique adapté : « *Meilleur accompagnement des agriculteurs sur cette problématique : objectif : renforcer l'agriculture plus respectueuse. Ex : pas d'appui technique* », « *Meilleur accompagnement des agriculteurs : Mise en place de techniciens compétents pour faire soutien aux agriculteurs, former aux aspects écoresponsables* », « *Accompagner l'agriculture dans la prise de risque de ces changements* », « *Les PSE* »
- De façon plus précise, **ils font également des propositions ou formulent des interrogations concernant les méthodes de production**, notamment en faveur de **pratiques moins consommatrices d'eau**, de **cultures plus locales** ou d'autres adaptations : « *Développer les filières locales (légumineuses, chanvre, protéines...) et les privilégier => on a tout ce dont on a besoin sur nos sols (besoin d'importer)* », « *Rendre obligatoires les stations d'épuration par élevage* », « *Recréer du milieu naturel historique -> culture de chanvre, luzerne, sarrasin tel qu'elle existait historiquement en Bretagne* », « *Privilégier les produits nationaux et développer nos propres filières au niveau des protéines -> des mares, des étangs avec modèle incitatif à les entretenir* », « *C'est assez fou d'exporter du maïs.* », « *compost naturel* », « *Obliger / favoriser les rotations* », « *Agriculture biologique* », « *Réduire le cheptel en fonction du nombre d'habitants par région = adapter la production aux besoins locaux ; moins de médicaments pour le cheptel* », « *Des plantes moins exigeantes en eau -> chanvre* », « *Encourager les techniques pour faire évoluer les pratiques* », « *Qu'est-ce qu'on peut produire (quelles cultures ?) permettant de s'adapter aux évolutions climatiques ? Et en intégrant les données économiques / imports, exports* », « *La souveraineté alimentaire est-elle possible ? Si oui comment ?* », « *Comment produire en quantité suffisante pour satisfaire au maximum les populations ?* », « *Réinventer des circuits de distribution courts* »
- Ces propositions rejoignent **des réflexions à plus large échelle partagées par certains participants sur les modèles productifs et la politique agricole commune que certains espèrent voir changer** : « *Problématique de toujours produire plus* », « *Changer la PAC : modifier l'objectif des aides financières moins orientées sur la quantité au profit de la qualité (moins d'intrants polluants)* », « *Revoir les modalités de la PAC pour s'adapter aux changements climatiques* »
- Ils proposent aussi de **renforcer les contrôles**, concernant les intrants et produits utilisés, mais aussi pour **mieux mesurer les pratiques** et objectifs (local, exportation ...) des exploitations : « *Faire des analyses et des essais pour « mieux produire et plus sain ». Mettre en place des contrôles aléatoires des produits par les services vétérinaires (sur les lieux de vente) -> Contrôle sur les pesticides, polluants. Renforcer les contrôles existants. Trop d'accords financiers aujourd'hui.* », « *Contrôler comment les plans d'épandage ont été réalisés. Faire automatiquement des tests avant l'épandage (test azote). Légiférer pour comptabiliser tous les intrants par parcelle (registre sanitaire). Faire un état des lieux des utilisateurs d'eau = connaître les pratiques (production de maïs pour le local, l'international, ou encore pour alimenter un méthaniseur ?).* »
- Les **participants évoquent également les évolutions du côté des consommateurs et du grand public**, avec pour plusieurs participants le besoin de faire changer par exemple le rapport à l'esthétique des produits, la nécessité de (re)développer la consommation locale et de saison : « *Consommer local. Payer le juste prix au producteur / agriculteur. Réduire sa consommation de viande. Réduire la part des produits transformés dans la consommation alimentaire par foyer* », « *Mieux manger : moins de viande et de meilleure qualité, ne manger que des produits de saison, du local... Réapprendre à nos enfants à manger, à cuisiner (remettre à l'ordre du jour « les fondamentaux » : lire, écrire, compter,*

savoir cuisiner). Encourager la vente de produits moins « normés ». Encourager l'achat en direct, auprès des producteurs locaux (maraîchers...) », « Meilleure éducation quant à l'image (format, taille, couleur) : produit pas conforme aux normes esthétiques -> pas consommer », « prendre en compte l'avis des consommateurs ».

- Certains rappellent le **besoin de considérer l'ensemble des acteurs**, pour sortir de l'inertie et d'un schéma où les acteurs se renvoient mutuellement la faute : « *Nécessité de prendre en compte les différents acteurs : agriculteurs, consommateurs, appui de l'État* »

3.2.3. Les conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture

- S'agissant des **conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture**, dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible, **les participants soulignent principalement le besoin de limiter le besoin en eau des exploitations** notamment en choisissant des **cultures moins gourmandes** en eau et en **limitant le gaspillage** : « *Cultures moins consommatrices* », « *Utilisation sondes (outils) pour optimiser l'arrosage : quand réellement les plantes ont-elles besoin d'une ressource en eau ?* », « *Chasser les gaspillages* », « *Limiter les cultures exigeantes en eau l'été* »
- Ils identifient aussi le **besoin de mesurer plus clairement les usages de l'eau** : à la fois en anticipant les besoins (théoriques) des exploitations, la disponibilité de l'eau (qualité et quantité), mais aussi l'usage réel qui en est fait : « *Bilan chiffré de l'état initial par exploitation = besoins théoriques (données publiques)* », « *Faire le bilan de la qualité / quantité en eau de chaque bassin versant* », « *Doivent-ils déjà rendre compte de leurs usages de l'eau ? Existe-t-il déjà une réglementation sur le sujet ?* »
- Les **participants évoquent par ailleurs le travail à réaliser sur le ruissellement** pour le limiter notamment en plantant des haies, **tout en développant la récupération d'eau, ou des retenues pour certains selon les cas** : « *Augmenter la plantation des haies pour limiter le ruissellement / l'évaporation [leviers identifiés : Accompagnement des agriculteurs pour plantation de haie : Breizh bocage -> accompagnement à davantage déployer]* », « *Récupérer l'eau de toutes les parties artificialisées de leurs terres* », « *Prendre en compte le type de sol : sans infiltration, retenu d'eau* »
- Ils font également des **remarques sur les conditions d'accès à l'eau pour les agriculteurs**, selon leur activité et la finalité des productions et les besoins de chacun : « *Prioriser en fonction de la finalité des productions (prioriser pour les producteurs en circuit court). Prioriser en fonction de l'activité et des besoins minutieux des agriculteurs, citoyens, industriels* », « *Conditions pour garantir un accès à l'eau pour l'agriculteur : S'ils limitent leur impact sur les milieux naturels* », « *Augmentation du prix de la consommation en eau pour le secteur agricole* »

3.2.4. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et agriculture »

- Les participants mentionnent **les efforts individuels comme collectifs** que supposent leurs propositions pour faire évoluer le modèle agricole, **à la fois pour les agriculteurs** (changement de pratiques ...), **les consommateurs** (changement de mode de consommation ...), **mais aussi en termes d'évolution plus globale des politiques agricoles** : « *Changement de modes de consommation alimentaires* », « *Modification des modes d'agriculture* », « *Revoir les politiques (PAC) pour limiter notamment les importations + accords mondiaux* », « *Limiter / stopper les aides destinées à des cultures « inutiles » (maïs, blé...) et gourmandes en eau* », « *Encourager financièrement les cultures locales (maraîchage notamment)* », « *Renforcer le système de contrôle d'utilisation des pesticides* », « *Responsabiliser les agriculteurs et les communes au respect total des haies* », « *Prix juste de l'eau pour*

l'ensemble des acteurs économiques », « Appliquer le principe pollueur-payeur », « Augmenter la plantation des haies », « Cultures moins consommatrices ».

- **Ils anticipent différents bénéfices, pour la ressource en eau directement ou pour la biodiversité, mais aussi pour les agriculteurs dans leurs pratiques, ou pour les consommateurs et l'emploi :** *« Meilleure consommation in fine », « Des filières locales créatrices d'emploi et de meilleures rémunérations des agriculteurs/maraîchers », « Moins de consommation d'eau », « Meilleure qualité d'eau », « Facilitation des pratiques pour les agriculteurs -> bénéfices collectifs », « Limiter le ruissellement / l'évaporation », « Apport avifaune important + limite de prolifération d'insectes », « Plus d'eau »*
- **Ils proposent de s'appuyer sur différents leviers comme le partage de bonnes pratiques et de messages positifs, le déploiement de nouvelles pratiques et insistent sur le rôle des différents acteurs (consommateurs, politiques, système éducatif ...) :** *« Nouvelle génération des ingénieurs agronomes », « Le pouvoir du consommateur. Le pouvoir des politiques. », « Le bon sens de nos aînés, des paysans », « Un système éducatif (parental et sociétal) comme outil de responsabilisation aux nouveaux enjeux », « Visiter des fermes pilotes. Partager les bonnes pratiques », « Diversification des cultures par ferme. Maintenir un couvert végétal toute l'année. Semi-direct (ne plus labourer le sol) », « Coopérative : fournir d'autres types de cultures à ensemercer », « Essayer de véhiculer des messages positifs pour engager tout le monde dans la démarche »*
- **À l'inverse ils identifient un certain nombre d'obstacles et difficultés liés aux acteurs industriels ou aux consommateurs potentiellement réticents aux évolutions, à la difficulté de mise en œuvre de ces évolutions pour les agriculteurs ou encore aux conditions climatiques et environnementales :** *« Résistance des lobbies industriels et financiers qui ne réfléchissent et n'agissent que pour leurs propres intérêts financiers », « Fracturer la société par des décisions trop strictes, imposées », « La recherche de « temps » nous contraint à privilégier la facilité, les filières industrielles », « Mortalité des arbres qui s'accroît avec la sécheresse et dégradation des berges (ragondins) », « Un nombre suffisant de techniciens à déplacer sur le territoire », « Difficulté de pratiques pour les agriculteurs », « Consommateurs / industrie potentiel frein à l'apport de nouveaux types de cultures »*

3.3. EAU ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « eau et aménagement du territoire » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants de façon commune sur l'ensemble de la thématique, étant entendu qu'ils ont souvent traités les deux premières questions de façon commune, et de façon moins détaillée la dernière que nous intégrons donc à la suite.

Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant le développement démographique, les besoins de logements, d'accueil d'activités et les conséquences sur l'imperméabilisation, la quantité, la qualité d'eau disponible, quelles conditions et quels critères devrait-on mettre en place pour les nouvelles constructions (logement, activités, infrastructures) : infiltration de l'eau à la parcelle, désimperméabilisation, récupération et utilisation d'eau de pluie pour les toilettes, le jardinage, les activités économiques ... ?
- Comment obtenir les mêmes résultats pour les activités, infrastructures, logements existants ?
- Considérant les zones à risques pour l'enjeu eau (inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement, submersion marine, zone en tension pour l'alimentation en eau potable), quelles solutions mettre en place pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités ?

3.3.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'aménagement du territoire

En matière d'aménagement du territoire, les participants formulent de nombreuses préconisations concernant les **méthodes de construction et les règles d'urbanisation**, à la fois pour les logements existants et les futurs, pour **désimperméabiliser** les sols, favoriser la **réutilisation** des eaux et la **récupération** d'eau de pluie, et pour penser de **nouvelles façons de construire** plus compactes. Ils souhaitent également que les acteurs économiques et les acteurs publics contribuent à l'effort global en **limitant leur impact sur la ressource en eau** (par exemple en améliorant la réutilisation et l'épuration des eaux usées ; ou en améliorant la gestion des infrastructures et des espaces publics). Ils évoquent par ailleurs le **besoin d'une réflexion plus globale, pour mieux évaluer les besoins et capacités**, avec un travail en amont et une meilleure cohérence des outils réglementaires et de planification.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : un besoin d'accompagnement, le regroupement des activités et la mutualisation des surfaces, des responsabilités individuelles
- Des **bénéfices** : des économies en eau, amélioration de la qualité de l'eau, des milieux naturels et de la biodiversité, impact positif sur la santé, sur les connaissances
- Des **leviers** : des solutions techniques, l'accompagnement (financier, partage d'expériences, éducation), la dynamisation des centres-bourgs, le stockage et la distribution de l'eau
- Des **obstacles** : la résistance au changement, les contraintes financières, réglementaires et territoriales

3.3.2. Les actions à mener en matière d'aménagement du territoire

- Les participants formulent principalement des **propositions relatives à l'évolution des règles de construction et d'urbanisation en particulier pour le logement** (à la fois s'agissant de nouvelles constructions et de l'existant). Ils mentionnent également des **recommandations à l'attention des acteurs économiques, des acteurs publics et politiques**.
 - Ils formulent notamment des propositions concernant la **désimperméabilisation des sols** ainsi que la **gestion des eaux de pluie dans ce contexte d'imperméabilisation** : « Éviter l'imperméabilisation des sols donc garder les sols perméables », « Conserver et préserver l'eau sur le territoire de la parcelle (privilégier puisard, haies)... et éviter les fuites : rénovation des canalisations », « Désimperméabiliser toutes les places de stationnement : espace public et espace privé », « utilisation des friches / favoriser la perméabilisation des sols / préconisation d'un puits perdu pour que l'eau s'infilte sur place », « Récupération des eaux pluviales gérées sur la parcelle », « Intérêt des bassins orages / récupérateur d'eau de pluie efficaces, ex : inondation St Didier 2019 - > bassins orages vides », « Abord des constructions immeubles / individuel -> pourcentage de sols imperméables »
 - Les participants évoquent également des pistes **d'évolutions s'agissant des modes de construction**, pour favoriser des habitats plus denses, partagés, moins consommateurs en eau : « éviter les espaces pavillonnaires », « écoconstruction, habitat partagé », « logements plus petits », « Rendre obligatoires les couleurs claires : matériaux perméables (naturels) pour favoriser la fraîcheur et donc moins consommer d'eau »
 - Ils insistent sur le besoin de **limiter davantage les usages de l'eau** (notamment potable), notamment en développant l'utilisation ou **réutilisation des eaux usées ainsi que la récupération** et l'utilisation des eaux de pluie : « Soutien aux techniques alternatives : phytoépuration, toilettes sèches », « sensibilisation sur les usages de l'eau », « Favoriser les toilettes sèches, à défaut de mettre les eaux grises dans les toilettes », « Ne pas interdire l'arrosage des jardins potagers en cas de sécheresse », « eau des toilettes », « récupérateur d'eaux pluviales = arrosage, lavage », « Consommer moins d'eau et recycler au maximum ce qui est possible », « Accompagner le changement -> aide financière à l'installation de cuves ».
 - Certains soulignent également l'impact d'autres aménagements individuels, comme les piscines ou les forages : « Favoriser les piscines naturelles / interdire les piscines non naturelles », « Attention à la réglementation des forages individuels. Ne pas reproduire le schéma de certains départements qui manquent d'eau et manquent de pluviométrie et trop de forages individuels permis. »
- Les participants formulent des **préconisations concernant les acteurs économiques**, qu'ils soient **industriels, agricoles ou touristiques**, dans une optique de **limitation de leur impact sur la ressource en eau**, et de renforcement de l'épuration et de la réutilisation des eaux : « Obliger les entreprises à avoir leur propre station d'épuration. », « Favoriser les activités industrielles qui consomment peu d'eau », « Favoriser les activités locales », « Recyclage de l'eau obligatoire en station de lavage -> incitation », « Eau industries => arrosage => exploitants... (agro). 40 stations d'épuration avant rejet », « Attention aux accidents industriels => systématiquement rechercher les origines », « Golf => recyclage => réseau d'irrigation / arrosage », « favoriser la culture du chanvre / millet / sorgho qui a de nombreuses qualités »

- **Le rôle des acteurs publics et politiques** est également souligné par les participants, notamment en termes d'**infrastructures** et de **gestion des espaces verts et publics**, et plus largement au regard de la gouvernance de l'eau :
 - Concernant les **collectivités territoriales**, les participants évoquent des pistes en matière de formation, de désimperméabilisation des espaces publics, de stockage de l'eau ou d'autres modalités d'action : « *Mutualiser les espaces intercommunaux: le terrain de sport* », « *Formation des agents communaux à la gestion responsable des espaces verts* », « *Désimperméabiliser toutes les places de stationnement : espace public et espace privé + les cours des écoles, voire une aide financière (laisser passer l'eau !)* », « *Trouver des solutions collectives* », « *Communes => eau des industries recyclées pour arrosage* », « *Stockage de l'eau -> parfois eau très importante => système de réserve à des moments où cela ne déborde pas en permanence -> Avec utilité collective. Exemple : réseau eau Bain de Bretagne. Attention tout le monde n'est pas en accord sur la table sur le principe que l'eau est un bien commun* », « *Réserves d'eau pour pompiers = alimentées en eau potable* ».
 - Certains participants rappellent le **besoin de meilleures conditions de traitement et d'assainissement des eaux** en particulier liés aux médicaments : « *Rejet des stations d'épurations collectives et fosses septiques, en particulier les zones côtières et médicaments non filtrés. Retraitement correct des eaux usées, en particulier des médicaments* »
 - D'autres soulignent le **rôle du politique** et la **place des espaces naturels** en tant que bien commun : « *Le courage politique de préserver l'humain bien plus que la politique et l'économique* », « *Restituer les zones humides aux biens communs, préemption par le domaine public* »
- Les participants **réfléchissent par ailleurs de manière plus globale aux façons d'améliorer la prise en compte des enjeux de l'eau dans l'aménagement du territoire**
 - Pour certains en **favorisant un travail plus en amont**, plus global : « *Relocaliser la problématique de l'eau et prévoir la solidarité en amont et aval* », « *Reméandrer / gérer l'eau en amont* »
 - Pour d'autres en **mettant en cohérence le reste des réglementations et outils de planification** comme le PLU, le SCoT ou le code rural : « *Après évaluation des capacités et des besoins locaux, le SAGE impose des règles de construction ou de réhabilitation du territoire. Un cahier des charges précis et vérifié dans ses applications, associé au PLU, SCoT. Un SAGE doit être cohérent avec les autres politiques d'aménagement du territoire* », « *Infrastructures : interdiction formelle de détruire les haies et les grands arbres => changer code rural* ».
 - Certains participants évoquent le **besoin d'évaluer les capacités et besoins locaux** en lien avec les enjeux d'aménagement du territoire : « *Besoins et / ou capacités quelle priorité ? Pour préservation => évaluation des ressources actuelles et mise en perspective des ressources dans le rapport aux enjeux démographiques, changement climatique...* », « *Donner des moyens aux citoyens, aux mairies, de faire le diagnostic de l'existant* »
- En matière de **prise en compte des risques pour l'enjeu eau**, les participants **formulent différentes propositions** concernant la constructibilité (en termes de localisation, de type de constructions), le besoin de renaturation et de protection des espaces naturels, les évolutions des pratiques agricoles ou concernant les bateaux : « *Ne pas construire ni aménager les zones inondables* », « *Autoriser dans les zones à risques des maisons sur pilotis.* », « *Renaturer les rivières et*

ruisseaux pour que l'eau reprenne son cours naturel », « Protection des haies et chemins creux avec des lois contraignantes », « Repenser les pratiques agricoles (engins moins lourds) / Agroforesterie à favoriser (mixer cultures et arbres) », « Réduire les bateaux à moteur thermique »

3.3.3. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »

- S'agissant des **efforts** à consentir pour leurs différentes propositions, les participants identifient ceux **liés à la rénovation et au changement de modèle** avec un besoin d'accompagnement, mais aussi d'un **effort plus collectif pour regrouper les activités et mutualiser les surfaces** par exemple, sans oublier les **responsabilités individuelles** (consommation, forages ...) : « *Rénover l'existant dans les normes (éviter l'étalement)* », « *Associer et regrouper les diverses activités compatibles (ex. : un artisan en ville...)* », « *Changer nos modèles (eau des toilettes, toilettes sèches...)* », « *Question de justice territoriale* », « *Rénovation et accompagnements* », « *Optimiser et mutualiser les surfaces* », « *Favoriser la production alimentaire locale individuelle et collective* », « *Forages déjà présents* », « *Chacun doit être responsable et contribuer à consommer moins d'eau : arrosage, alimentation, vêtements, électronique* »
- Ils anticipent différents **bénéfices**, dont évidemment des **économies en eau** (en quantité mais aussi en coût pour le consommateur) et une **amélioration de sa qualité** mais aussi des **milieux naturels et de la biodiversité**. Certains considèrent aussi un impact positif sur la **santé** et sur les **connaissances** : « *Des économies d'eau* », « *Divulguer les connaissances (par l'éducation et le règlement)* », « *Préservation de la fonctionnalité et des milieux naturels* », « *Préserver la diversité* », « *Une meilleure santé* », « *Un traitement de l'eau moins coûteux* », « *Meilleure connaissance de notre ressource finie* », « *Récupération : absence de besoin de traiter l'eau pour les toilettes* », « *Reméandrage => amélioration de la qualité de l'eau* », « *Retraitement correct des eaux usées. Attention aux médicaments sachant que des territoires ont réussi à gérer ce problème* »
- Les participants proposent de s'appuyer sur **plusieurs leviers**, en particulier des **solutions techniques** (matériaux biosourcés, réutilisation de l'eau pour les réserves pompiers, équipements dans les maisons ...). Certains rappellent le **besoin d'accompagnement financier** pour les particuliers, et plus largement d'un **partage d'expérience, d'éducation**. De façon globale, **certains soulignent aussi le besoin de réfléchir au dynamisme des centres-bourgs, ou à la façon de stocker et distribuer l'eau** : « *L'éducation par exemple* », « *Partager des expériences* », « *Favoriser les matériaux biosourcés / les toitures végétalisées* », « *Dynamiser des centres-bourgs* », « *Stockage de l'eau lorsqu'il y en a beaucoup et comment la distribuer* », « *Réglementation des forages* », « *Réserve pompiers -> recyclage incendies / eaux des industries* », « *Reflets sur les variétés des cultures* », « *Permis de construire travaux => cahier des charges récupérateur d'eaux* », « *Mousseur / double chasse d'eau* », « *Accompagner le changement financièrement pour que le public voie l'intérêt* ».
- Ils identifient par ailleurs des **freins** concernant leurs propositions, en particulier la **résistance au changement** (certains soulignant par ailleurs que l'obligation ne sera pas forcément la meilleure solution), mais également les **contraintes financières, réglementaires ou territoriales** : « *Modifier les comportements* », « *Résistance au changement* », « *Budget* », « *Les réglementations contradictoires* », « *La peur de l'inconnu* », « *Déséquilibre territorial : campagne vs ville* », « *Obliger ne favorisera pas forcément de bonnes pratiques* », « *Récupération eau de pluie => compagnies des eaux réfractaires eau non payante -> réflexion sur m3* », « *Algues : machines à laver* »

3.4. MILIEUX NATURELS

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « milieux naturels » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants sur la thématique, étant entendu qu'ils ont parfois formulé des éléments de réponse communs aux différentes questions.

Rappel des questions posées aux participants :

- Quelles pistes prioriser pour améliorer la préservation des milieux aquatiques et des zones humides existants... ? Doit-on par exemple supprimer certains usages (dont de loisirs), renforcer le périmètre des zones sauvages autour des cours d'eau, limiter la constructibilité... ?
- Quelles pistes prioriser pour augmenter ou restaurer le bocage, les zones humides et les milieux aquatiques et renforcer les continuités écologiques ? Quels arbitrages opérer au regard des activités pouvant être concernées par cet objectif ? Au regard de quels critères ?

3.4.1. Synthèse des contributions relatives aux milieux naturels

Pour améliorer la préservation des milieux naturels, les participants soulignent le besoin de **limiter voire d'interdire la construction sur les zones humides, tout en renforçant et étendant les zones protégées et zones tampons autour des milieux aquatiques et des zones humides**. Au-delà de ces espaces, les participants rappellent le besoin de **limiter l'imperméabilisation et de favoriser l'infiltration**, de **restaurer les haies bocagères ou encore de préserver les retenues d'eau existantes** en période de sécheresse pour la biodiversité. Ils souhaitent également **renforcer le contrôle sur les rejets** (notamment industriels), favoriser **l'accompagnement et l'aide** auprès des acteurs concernés et améliorer et **mieux diffuser les connaissances** au sujet des milieux naturels.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : au niveau de l'éducation, l'évolution de la réglementation, de la façon d'aménager et d'urbaniser, des aides aux agriculteurs
- Des **bénéfices** : sur la quantité et qualité d'eau, sur les milieux naturels et la biodiversité
- Des **leviers** : l'éducation et la sensibilisation, la réglementation et la législation, la mobilisation des acteurs
- Des **obstacles** : les résistances face aux intérêts économiques et individuels

3.4.2. Les actions à mener en matière de préservation des milieux naturels

Réfléchissant aux façons de mieux préserver les milieux aquatiques et les zones humides, voire de les restaurer ainsi que le bocage, et aux façons de renforcer les continuités écologiques, les participants font des propositions pour à la fois **mieux protéger ces différents espaces**, pour **limiter l'impact** sur ceux-ci notamment à travers le **ruissellement ou les rejets**, pour **adapter les activités humaines** ou pour **améliorer la connaissance et l'accompagnement des acteurs**.

- Pour les participants, **il faudrait éviter voire interdire la construction sur les zones humides** : *« Interdire les constructions sur les zones humides ou sur les zones ayant un impact sur les milieux humides. Il s'agit déjà de faire respecter la législation en vigueur. Puis durcir la législation en mettant fin aux systèmes de compensation des milieux humides détruits ou endommagés, car cela est inefficace. », « éviter de construire dans les zones humides »*

- Plus largement, ils proposent **d'étendre les périmètres protégés, les zones tampons et d'en développer davantage, avec l'idée de garder des espaces sauvages autour des cours d'eau voire plus largement de les renaturaliser** : « *Il semble important d'étendre les périmètres de protection autour des milieux humides. Il y a de nombreux exemples qui fonctionnent pour préserver l'eau (ex. : en Allemagne / Bavière, l'agriculture biologique est obligatoire à plusieurs centaines de mètres des cours d'eau). La zone de protection de 10m au bord d'un cours d'eau pour la protection vis-à-vis des pratiques agricoles. Nous sommes conscients qu'une législation unique pour un nombre énorme de cas particuliers n'est pas une solution viable. Il serait peut-être possible de multiplier les contrôles de qualité pour améliorer la législation au cas par cas et imposer des obligations de résultat. La protection par l'interdiction de la destruction des arbres centenaires semble importante* », « *Laisser des zones sauvages autour des rivières (bandes enherbées)* », « *Renaturaliser les cours d'eau* », « *Créer des corridors écologiques entre zones humides / milieux aquatiques* », « *Augmenter les zones bandes tampons de part et d'autre des cours d'eau / zones humides* », « *Recréer des zones tampons sur les zones inondables* »
- Les participants rappellent la nécessité de **limiter l'imperméabilisation et l'artificialisation des terres**, et en parallèle de **favoriser l'infiltration** : « *Limiter l'imperméabilisation des sols en utilisant des techniques de construction novatrices permettant à l'eau de s'infiltrer. Un exemple de ce propos est le projet de construction (imperméabilisante) sur des terres agricoles (40ha) à fort potentiel. Ou encore le projet de déviation de Châteaubourg menaçant un point de captage important.* », « *Limiter l'artificialisation des sols* », « *Lutter contre l'imperméabilisation des sols* », « *Ne pas modifier le milieu pour acquérir de nouvelles terres (drainage / remembrement)* »
- En lien avec les enjeux d'infiltration, **certains participants précisent le besoin d'aménager des talus en bas de pentes** ; d'autres évoquent le **besoin plus global de restaurer les haies bocagères** ou des bandes tampons arborées : « *Arborer les bandes tampons sur zones agricoles et taluter pour améliorer l'efficacité* », « *Replanter des haies bocagères* », « *Restaurer, préserver haie bocagère -> plantation* », « *Taluter bas de pente en bord de cours d'eau pour éviter les pesticides.. dans les cours d'eau* »
- Les participants partagent également leur souhait de voir les **rejets, en particulier industriels, mieux contrôlés et/ou réduits**, pour limiter leurs impacts sur les cours d'eau et les zones humides : « *Contrôler les rejets industriels* », « *Mettre des normes aux industriels* », « *Attention à la température et à la qualité des rejets des eaux industrielles* », « *Réduire l'écoulement des résidus / pesticides / intrants vers les cours d'eau / zones humides* ».
- Certains participants soulignent le **rôle des retenues d'eau existantes, notamment pour la biodiversité**, qui doit être préservée ; quelques-uns évoquent le besoin de systématiser les passes à poissons : « *Préserver les retenues existantes (style déversoir...) pour maintenir des zones humides en période de sécheresse => maintenir la biodiversité (exemple animale et florale). Salamandres dans les trous d'eau* », « *Systématiser les passes à poissons aux barrages et déversoirs.* », « *Remise en place des mares* »
- Ils évoquent par ailleurs **les besoins d'aides et d'accompagnements, à la fois financiers mais aussi relationnels** pour créer des dynamiques, faire connaître les aides et les bonnes pratiques : « *Subventionner le changement : payer plus les agriculteurs pour les services écosystémiques, supprimer l'utilisation de produits dangereux* », « *Aider les acteurs à définir les actions à faire sur leurs parcelles (agriculteurs, industriels, collectivités) : diagnostic, actions. → l'imposer ? Avec aides* », « *Mieux communiquer sur les aides disponibles, les connaître, les utiliser. Attention : complexité du nombre d'acteurs pour ces aides* », « *Mettre en place une dynamique locale pour partager les bons exemples, montrer* », « *Faire connaître, expliquer, faire du réseau* »

- Les participants soulignent en parallèle les **enjeux de connaissance**, à la fois pour **mieux connaître**, identifier, inventorier les zones humides, mais aussi **mieux expliquer** leurs « intérêts » au grand public dès l'école par exemple : « *Faire connaître ce que sont les milieux humides et leurs intérêts. La pédagogie est importante à faire à l'échelle locale avec des exemples concrets (ex. : Randonnées avec les classes)* », « *Mieux connaître les milieux, les zones humides et recréer la continuité entre ces espaces* », « *Répertorier les zones humides* », « *Identifier les zones humides (y compris passé)* ».
- Certains évoquent également le **rôle des techniques agricoles de façon générale** : « *Recouvrir les sols pendant les zones hivernales (automne, engrais verts)* », « *Mener un travail sur l'efficacité de l'écopâturage* », « *Favoriser les cultures bio / pâturage autour des zones humides / cours d'eau* », « *Adapter les cultures à la saisonnalité des rivières (fourrage – hivers...)* »
- D'autres rappellent le **besoin de davantage de réglementations autour des activités de loisirs** en lien avec leur impact sur la ressource en eau : « *Limiter les activités de loisir (comme le golf par exemple) qui utilisent des engrais et beaucoup d'eau pour préserver leurs terrains ou bien changer la manière de gérer les terrains.* », « *Piscine : taxe de piscine pour ceux qui en ont une (comme il existait la taxe audiovisuelle)* »
- Les participants formulent également **d'autres préconisations**, par exemple pour **adapter les activités nautiques, planter en zone urbaine ou pour moins canaliser l'eau** afin de favoriser sa pénétration dans le sol : « *Adapter les activités nautiques (tenir compte cycle faune / végétation)* », « *Plantation de végétaux dans les zones urbaines* », « *Moins canaliser l'eau en zone urbaine / périurbanisation pour ralentir le cycle de l'eau et favoriser la pénétration de l'eau dans le sol* », « *Les arbres de haies sont inventoriés et protégés et les arbres isolés ? Améliorer la protection ... par l'amélioration de la compétence de recensement des risques pour la ressource en eau (ex. : pourquoi on fait du maïs sur des terres inondables et inondées à Boistrudan au bord de la Sèche).* »

3.4.3. **Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »**

- En lien avec l'ensemble de ces propositions, les participants identifient des **efforts**, à différentes échelles, qui seront nécessaires pour leur mise en œuvre, notamment **en termes d'éducation** (chez les plus jeunes comme auprès des acteurs), **d'aménagement et d'urbanisme** (en limitant les ZAC, en densifiant les logements ...), **de réglementation** (plafond d'eau, compteur ...) **mais aussi d'aides aux agriculteurs** : « *Au niveau des écoles : Remettre des arbres, créer des oasis, intégrer la composition des milieux humides au programme (faune, flore...), éducation des parents pour tolérance de la nature à l'école (salissures ...)* », « *Plus d'aides pour engager les changements de pratique des agriculteurs* », « *Taxe piscine (compteur style Linky)* », « *Plafonner la quantité d'eau utilisée pour chaque foyer en fonction du nombre de personnes* », « *Densifier les logements en hauteur* », « *Limiter les ZAC* », « *Sensibiliser (+/- contraindre) les privés à la continuité écologique (trame verte et bleue) => dissocier les cours d'eau / plans d'eau* », « *Réglementation adaptée au PLU* », « *Identification / inventorier – les valoriser* », « *Réglementation / contrôles* », « *interrogation sur des modèles éco* »
- Ils en attendent un certain nombre de **bénéfiques, particulièrement s'agissant de la qualité comme de la quantité d'eau, mais aussi sur les milieux naturels et la biodiversité** : « *Qualité de l'eau* », « *Moins d'artificialisation des sols perméables* », « *Continuité écologique* », « *Quantité d'eau* », « *Préserver les zones humides y compris les zones urbaines pour favoriser le cycle de l'eau* »,

« Conserver / mesure conservatoire pour les restaurer. Indicateurs de biodiversité », « Meilleure eau. Préservation du milieu. Autres usages de cette eau plutôt que rejets »

- Les participants imaginent pouvoir profiter de différents **atouts et leviers**, notamment en termes **d'éducation et de sensibilisation**, de **réglementation et législation** (pour protéger plutôt que compenser), mais aussi en mobilisant les bons acteurs : *« Éducation : randonnées éducatives, sensibiliser les enfants avec des actions collectives », « Renforcer la législation sur les interdictions de construction en milieu humide », « Privilégier la protection par rapport à la compensation !! », « Créer un fonds de financement pour les entreprises qui polluent », « Formation / sensibilisation à la gestion des zones humides », « Réglementations », « Associations scientifiques = imagerie aérienne / spatiale / bio / éco », « Objectifs développement durable, « intelligence collective », sensibilisation », « Bien-être : il faut rendre accessible cette connaissance, ces espaces pour que les gens se sentent impliqués et qu'ils s'engagent à les protéger »*
- À l'inverse, ils s'attendent à **divers obstacles**, notamment du fait de **l'opposition de ces propositions aux « intérêts »** économiques, immobiliers – y compris aux intérêts individuels de certains propriétaires : *« Système politique et économique : volonté de construire toujours de nouvelles zones de développement économique qui vont à l'encontre de la protection des milieux », « Ça peut être perçu comme problématique vis-à-vis de l'accès au logement si ça empêche la construction de nouveaux logements (+ prix immobilier) », « Moyens financiers », « Propriétaires », « Terrains privés », « Aménagement territoire / économie », « Gros impacts exploitation agricole sur aménagement », « ? éco »*

3.5. CONNAISSANCES, COMPORTEMENTS, PARTICIPATION, ANTICIPATION DU RISQUE

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « connaissances, comportements, participation, anticipation du risque » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants, par question, et de façon commune aux trois questions concernant l'analyse efforts/bénéfices et leviers/obstacles, étant entendu qu'ils les ont parfois traités de façon commune pour les différentes questions.

Rappel des questions posées aux participants :

- Comment associer, dans la durée, tous les acteurs à la prise de décision, et permettre un partage des connaissances et enjeux ? Comment développer la participation du public à la production de connaissances, renforcer la capacité à s'informer, à partager les savoirs ?
- Comment agir sur les comportements individuels et collectifs ? Entre pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation (réglementation)... selon vous, à quelles conditions l'action sera la plus efficace ?
- Pensez-vous utile de réaliser des mises en situation sur des risques potentiels (inondation, vague submersion...) ? Sous quelles formes...?

3.5.1. Synthèse des contributions relatives aux connaissances, comportements, à la participation et à l'anticipation du risque

S'agissant des enjeux liés à l'implication des acteurs dans la prise de décisions, et au partage des connaissances et des enjeux, les participants proposent **des organisations permettant le relais d'information voire le partage de prise de décisions**. Ils soulignent le besoin de renforcer la communication auprès de tous, la **transparence** de l'information et **l'évaluation** des besoins et risques, pourquoi pas de façon **participative**.

Pour faire changer les comportements, les participants considèrent qu'il faut agir sur tous les registres à la fois (sensibilisation/pédagogie, incitation, obligation/réglementation), en mettant en place des incitations financières ou matérielles, en développant des actions pédagogiques, auprès des enfants, des familles et de tous, pour susciter l'adhésion, tout en maintenant et renforçant des obligations auprès de l'ensemble des acteurs.

Quant à la **préparation aux risques potentiels**, les participants soutiennent l'idée d'exercices de mise en situation et en proposent différentes modalités ; ils soulignent par ailleurs le besoin d'une meilleure information en direction des habitants, en temps normal (avec un volet formation), et en situation de crise évidemment.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : améliorer l'accès et le partage de l'information et de la prise de décision, des efforts financiers, la restauration du milieu naturel
- Des **bénéfices** : sur la qualité et la quantité d'eau, sur la résilience et la biodiversité, le renforcement de la connaissance, la dédramatisation des situations de risques et l'imagination de nouvelles solutions
- Des **leviers** : les actions de communication et de pédagogie, les outils législatifs comme le SAGE, le rôle des différents acteurs

- Des **obstacles** : la multiplicité des acteurs et leurs intérêts, le manque d'application de la réglementation, le côté contreproductif de trop nombreuses interdictions, le contexte d'urgence climatique

3.5.2. **Les évolutions nécessaires pour mieux associer tous les acteurs à la prise de décision, au partage des connaissances et des enjeux**

- En matière d'**organisation**, les participants proposent **la mise en place de relais ou d'une structure dédiée, pour faire le lien entre les acteurs de l'eau et les citoyens, voire un conseil intégrant l'ensemble des acteurs** : « *Mettre en place un référent local unique par territoire dans un lieu bien identifié par le grand public et connu de tous.* », « *Relais officiel au sein des communes en liaison avec la CLE / SAGE* », « *Créer un haut Conseil de l'eau (conseil permanent : élus, citoyens, associations)* »
- Ils proposent également de **renforcer les actions de communication auprès des particuliers comme des acteurs industriels ou agricoles**, pour accompagner les changements de pratiques : « *Des objectifs intelligents pour réduire la consommation + communiquer tous les ans dans les bulletins municipaux* », « *Communication auprès des usagers : orienter cette communication en fonction des utilisateurs.* », « *Multiplier les actions de sensibilisation auprès des entreprises, des particuliers (communication durant festival...), du lobby agricole* »
- Certains soulignent par ailleurs **l'enjeu de transparence de l'information**, sur la consommation d'eau par exemple : « *Transparence totale des données de consommation d'eau potable / autres eaux pompées pour chaque entité industrielle / agricole / autres* », « *Mise en œuvre de technique open data en temps réel sur la quantité et la qualité de l'eau : application de visualisation* »
- D'autres pointent le besoin d'une **évaluation des besoins en eau** avant le développement de nouvelles activités, **ou d'évaluation participative des risques** : « *Connaissance des besoins en eau avant installation d'une nouvelle entreprise pour la mettre en adéquation avec la disponibilité* », « *Évaluer les risques en faisant participer les citoyens (référent, correspondants locaux...) par quartier / par commune* »
- Ils formulent également **d'autres préconisations** : « *Respect* », « *Il faut améliorer la gestion de l'eau dans les écoles publiques / privées. Sachant qu'à chaque fois qu'un enfant appuie sur le robinet c'est 1 litre d'eau voire 1,5L dans certaines écoles qui sort. Cela tient uniquement d'une décision politique et communale pour que le flux d'eau soit moins important. 20 cL pour se mouiller les mains + 20 cL cela serait suffisant ?* »

3.5.3. **Les actions à mener pour changer les comportements individuels et collectifs**

- S'agissant de la « meilleure » approche pour agir sur les comportements, individuels comme collectifs, **les participants soulignent le besoin de mêler les registres et les approches**, avec parfois quelques pistes peut-être plus efficaces : « *Pour le collectif, les quatre actions sont complémentaires avec l'obligation comme prioritaire. Exemples : interdiction de pomper, interdiction de fumer* », « *Pour l'individuel, les quatre sont importants.* », « *Les trois ! La carotte et le bâton. [Les participants de cette table indiquent qu'ils souhaitent que les trois leviers réglementaire, incitatif et pédagogique soient mis en œuvre]* »
- Ils proposent notamment de **mettre en œuvre un certain nombre d'incitations**, pour encourager à un changement de comportement, qu'il s'agisse **d'incitation financière**

(tarification progressive ou tarifs incitatifs, taxe d'utilisation de l'eau ...) ou **d'aide matérielle** (installation de réservoir d'eau) ou autres : « *Si l'on devait choisir un prioritaire, ce serait incitation via : un prix progressif ou celui qui consomme plus paie plus cher au mètre cube ; la distribution de réservoir d'eau (comme pour les composteurs) ; la taxe de séjour est associée à une taxe d'utilisation de l'eau.* », « *Incitatif : encourager la récupération de l'eau de pluie pour les toilettes notamment (ex. : les constructions neuves, infrastructures publiques...)* », « *Fixer des tarifs incitatifs à la réduction de l'eau (renverser les tarifs dégressifs)* », « *Mettre en place un système individuel type « économie d'eau » pour connaître la consommation individuelle mais aussi connaître les précisions et projections (météo de l'eau)* »

- Ils rappellent également le **rôle de la réglementation** (à « mieux » faire appliquer) et **proposent des obligations ou interdictions à la fois pour les particuliers** (interdiction de piscine, de circuits d'eau potable pour les sanitaires ...) **ou pour les acteurs économiques** (bilan annuel des entreprises, contrôles des usages selon les acteurs ...) : « *Aujourd'hui, le SAGE est censé être prescripteur et il n'est pas systématiquement appliqué en même temps qu'un projet d'urbanisme.* », « *Uniformiser largement le mode de tarification de l'eau* », « *Interdire les piscines* », « *Pour la construction de maisons neuves, interdire les circuits d'eau potable pour les sanitaires* », « *Avoir des moyens pour contrôler les usages (individuels, professionnels et publics...)* », « *Transparence de l'utilisation des entreprises (publication d'un bilan annuel)* »
- Ils pointent aussi le **rôle de la pédagogie et des actions de sensibilisation, pour susciter l'adhésion**, éduquer les plus jeunes, les familles, former et sensibiliser en général : « *Il faut commencer par la pédagogie sans entrer dans le sectarisme et afin d'améliorer l'accessibilité, notamment de manière ludique, familiale, en s'entraînant mutuellement* », « *Expliquer (pédagogie) l'utilité des mesures du Sage, + d'adhésion si on explique* », « *Éducation civique (à l'école, rappel pour les adultes) sur les biens communs dont l'eau fait partie (les sols, les écosystèmes)* », « *Sensibiliser aux fonctions des ouvrages avec des panneaux explicatifs le long des chemins de randonnée. Former les enfants à la bonne utilisation de l'eau. Donner des moyens de comparaison en fonction de la composition du foyer* », « *Sensibiliser sur les bons gestes* ».

3.5.4. Les propositions pour mieux se préparer aux situations de risques

- En matière de **préparation aux situations de risques**, les **participants réagissent favorablement à la mise en place d'exercices de mise en situation**, qu'ils imaginent de façon assez diverses : entraînements, alertes des sirènes, simulations grandeur nature, réduction du débit à un moment : « *Entraînements aux différents risques dans les écoles dès les premiers âges (ex. : Japon, formation tsunami)* », « *Alerter avec des sirènes / cloches différentes par type de danger en ville avec formation aux habitants* », « *Mise en situation régulière pour tous* », « *Réduire fortement le débit sur un temps donné.* », « *Réaliser des simulations grandeur nature* »
- Ils proposent aussi de **renforcer l'information aux habitants**, avec des livrets ou documents d'accueil, des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes ou la formation de bénévoles ; certains proposent que les compagnies d'assurance puissent financer ces programmations de prévention : « *Livret d'accueil des nouveaux habitants / bulletins municipaux* », « *Distribuer un document avec les mesures d'urgence en cas d'inondation, vague submersion (n°, actions à effectuer) dans les zones sensibles.* », « *Sensibiliser dès le plus jeune âge aux risques (avec pédagogie pour éviter que l'anxiété augmente)* », « *Connaître les bons gestes en cas de phénomènes extrêmes* », « *Connaître les lieux sécurisés (schémas de sécurisation)* », « *Former des relais, bénévoles, pour aider les personnes en cas de phénomènes extrêmes* », « *Inciter les compagnies d'assurance à financer des programmes de prévention, d'information des populations* »

- Les participants rappellent aussi le **besoin de systèmes d'alertes et d'information dans les cas de situations d'urgence** : « *Information SMS (assurances)* », « *Message à la radio locale / spot TV flash (ex. : alerte enlèvement)* », « *Alerte téléphone par un message géolocalisé (ex. : îles françaises)* »

3.5.5. *Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »*

- Sur l'ensemble de ces propositions, les participants listent un certain nombre **d'efforts** qui seront nécessaires, à l'échelle individuelle comme collective, au niveau de l'ensemble des acteurs (institutions, collectivités, habitants), pour **améliorer l'accès et le partage de l'information et de la décision politique** ; ils anticipent aussi **des efforts financiers**, ou pour la restauration du milieu naturel : « *Effort institutionnel* », « *Accès public à l'information* », « *Faire connaître le référent industrie de l'agence de l'eau* », « *Idem collectivité* », « *Décision politique pensée par les citoyens => niveau du bassin régional, national* », « *Effort financier* », « *Restauration du milieu naturel* », « *Implication de tous les acteurs [concernant la prévention des risques]* »
- À l'inverse ils considèrent que ces actions permettront un certain nombre de **bénéfiques**, en particulier **sur la qualité et la quantité d'eau**, mais aussi en **améliorant la résilience, en préservant la biodiversité, en renforçant la connaissance de la situation** (des consommations, des enjeux ...). Selon eux cela permettrait aussi, pour la prévention des risques, de **dédramatiser ces situations et d'imaginer de nouvelles solutions** : « *Information plus facilement diffusée* », « *Identifier les gros consommateurs d'un territoire. Cartographie des consommateurs.* », « *Améliorer la pédagogie* », « *Réduction consommation eau* », « *Garantir l'accès à l'eau et sa qualité* », « *Retrouver un équilibre plus proche du cycle naturel* », « *Améliorer la résilience* », « *Mieux comprendre les enjeux* », « *Toucher une population plus large* », « *Réduire les risques : une meilleure quantité et une meilleure qualité* », « *Préservation de la biodiversité* », « *Dédramatisation, notamment pour les jeunes [concernant la prévention des risques]* », « *Enseignement sur les résultats des simulations, mettre en place des solutions nouvelles [concernant la prévention des risques]* ».
- Réfléchissant aux **atouts** pour la mise en œuvre de ces actions et recommandations, les participants mettent en avant les **actions de communication et de pédagogie** (y compris en matière de prévention des risques), mais aussi **le rôle des outils législatifs comme le SAGE**, ou le **rôle des différents acteurs** (fonds européens, associations ...) : « *Législatif: besoin en eau avant toute installation comme permis de construire* », « *Mettre la quantité d'eau utilisée / produite pour la production sur l'étiquette des produits* », « *Communiquer sur l'existant : télérelève, plans de prévention des risques* », « *Équipements qui sont économiques ou pédagogiques par construction (hydro eau)* », « *Mettre en avant les pratiques positives, les réussites* », « *Pédagogie* », « *Tissu associatif* », « *Le SAGE actuel et futur* », « *Levier fond européen (Breizh bocage) + associations (eau et rivière de Bretagne, etc.)* », « *Pédagogie auprès des jeunes* », « *Intégrer les enjeux de l'eau dans toutes les formations (industrielles et agricoles)* », « *Média (France 3, Tik Tok, Twitch) [concernant la prévention des risques]* », « *Éducation nationale [concernant la prévention des risques]* ».
- Enfin ils identifient plusieurs **difficultés**, en particulier la **multiplicité des acteurs et leurs propres intérêts**, le **manque d'application de la réglementation** ou des freins budgétaires ; certains évoquent aussi le **côté contreproductif de trop nombreuses interdictions** (ou de préparation aux risques, qui pourrait générer de l'anxiété), d'autres rappellent le **contexte d'urgence climatique** comme potentiel obstacle du fait de l'urgence à agir : « *Budget -> pas forcément on peut former le personnel de la Moisson ou logement de vitré* », « *Difficulté à rendre* ».

publiques des informations sensibles », « Trop d'interdictions peuvent démotiver », « Frein et lobbying des acteurs économiques concernés », « Manque d'application de la réglementation par les décideurs et usagers », « Intérêt privé différent de l'intérêt général », « Acteurs multiples », « Les lobbys, le poids des lobbys », « L'urgence climatique, l'urgence à agir », « Générer de l'aqua-anxiété [concernant la prévention des risques] »

4. CONCLUSION DE L'ATELIER

En conclusion de l'atelier, M. Demolder, président de la CLE remercie les participants pour leur travail et leurs contributions, les invite à aller découvrir les contributions de l'ensemble des participants à travers l'affichage réalisé, et les invite à participer à la suite de la démarche lors du grand temps de débat du samedi 25 novembre, à Pont-Péan.